

Bellot
Boitron
Chartranges
Choisy-en-Brie
Doue
Hondevilliers
Jouy-sur-Morin
La Chapelle-Moutils
La Ferté-Gaucher
La Trétoire
Lescherolles
Leudon-en-Brie
Meilleray
Montdauphin
Montenils
Montolivet
Orly-sur-Morin
Rebais
Sablonnières
Saint-Barthélemy
Saint-Cyr-sur-Morin
Saint-Denis-lès-Rebais
Saint-Germain-sous-Doue
Saint-Léger
Saint-Mars-Vieux-Maisons
Saint-Martin-des-Champs
Saint-Ouen-sur-Morin
Saint-Rémy-de-la-Vanne
Saint-Siméon
Verdelot
Villeneuve-sur-Bellot

Festival paroles de plantes

LE DOSSIER - NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES p8

Éditorial



Notre Communauté de Communes des 2 Morin (CC2M) est le résultat de la fusion de deux territoires qui possèdent au départ une caractéristique majeure : **La ruralité : 31 communes pour 26 500 habitants.**

Cette caractéristique présente des handicaps et des avantages :

- Une absence de gare SNCF ou routière, d'autoroutes et de routes nationales, un réseau de transport collectif faible (15 de nos 31 communes ne sont reliées à aucun transport collectif autre que scolaire).
- Un éloignement des centres d'activités économiques.
- Un manque de plus en plus flagrant de présence médicale.

En revanche, l'environnement rural est propice à l'activité agricole, grâce à la présence de deux rivières : le Grand et le Petit Morin. Ces dernières s'insèrent au cœur des 2 vallées agréables à mettre en valeur. Ce qui en fait un potentiel touristique indéniable.

Dès la décision de l'Etat approuvée par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.), nous nous sommes mis au travail. Le but est de trouver un maillage cohérent autour de 3 objectifs :

- Disposer d'infrastructures répondant à la superficie du territoire.
- Harmoniser les services sur le territoire.
- Maintenir une fiscalité supportable.

Le tout sans en alourdir les impôts des ménages.

Après un semestre d'activité la situation est la suivante :

L'un des projets d'ampleur a été celui de la fiscalité des ménages sachant que les approches des deux anciennes entités avaient été différentes lors de leur création en 2011.

Une Communauté de Communes correspond avant tout à des projets de services à la population, avec les investissements nécessaires au regard de ses possibilités financières.

Le 2 novembre 2016, j'avais indiqué lors de la réunion publique de La Ferté-Gaucher la nécessité d'imposer des règles de financement pour la réalisation de tel ou tel projet :

- 60 % de subventions quelle que soit leur provenance,
- 20 % par emprunt,
- 20 % de trésorerie.

Pour cette année, les projets engagés tel que l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) respectent cette règle. Vous pouvez d'ailleurs découvrir dans le journal des 2 Morin n°1 l'état d'avancement des différents projets et leur financement. Vous en serez d'ailleurs régulièrement informés.

Une Communauté c'est aussi des services pour ses habitants ; notre volonté est de pouvoir les exercer d'une manière similaire, à terme sur l'ensemble du territoire. L'exercice n'est pas simple en raison de la superficie du territoire.

Concernant la jeunesse, les ateliers multi-sports sont reconduits : l'ensemble des élèves de 6^{ème} des 3 collèges ainsi que les enfants du primaire, fréquentent la piscine intercommunale de Bellot. Chaque semaine, plus de 1 100 élèves bénéficient de cours de natation ; la piscine est à la limite de la saturation.

Dans le domaine de l'assainissement (collectif et non collectif), vos élus viennent de s'engager dans une étude territoriale pour avoir une vision la plus complète possible des besoins futurs.

Concernant les mobilités, un Transport à la Demande (TAD) a été mis en place. Ce service fonctionne mais a régulièrement besoin d'actions de communication pour être le plus efficace possible. Sur l'ex-CCBM, un service de transport pour personnes âgées a été créé. Notre but est de trouver les financements pour le développer dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire. Les mobilités seront un enjeu majeur des années futures sous des formes les plus adaptées possibles.

L'un des sujets majeurs de notre territoire est le tourisme que nous devons considérer comme une activité économique. C'est pourquoi, il nous est apparu essentiel de nous regrouper avec nos collègues du Provinois et de La Bassée-Montois pour créer un office de tourisme entre ces 3 Communautés. Il s'agit de profiter de l'expérience et du savoir-faire de Provins.

Avant de fusionner, les deux Communautés de Communes avaient des impositions fiscales très différentes. Celles-ci ont fait l'objet d'une étude spécifique présentée par Sandrine Pommier. Je souligne que notre objectif majeur de l'ensemble du bureau a été de limiter au maximum une hausse de la fiscalité des ménages. Une analyse faite par notre cabinet financier a démontré des possibilités dérogatoires via une baisse des taux des communes par rapport à ceux de 2016. Les baisses ou les refus de baisse étant de toute façon compensés par une dotation de la CC2M vers les communes.

Ce premier éditorial est loin de couvrir tous les projets... Comme vous pouvez le constater, l'activité est soutenue. Elle se fera néanmoins pour l'ensemble du territoire.

Cordialement
José Dervin
Maire de La Trétoire.
Président de la CC2M.

Sommaire

NUMÉRIQUE	p.3
• Fibre optique	
• À la CC2M : restons connectés !	
SPORTS	p.4
• Piscine intercommunale : la saison estivale 2017 est lancée !	
• Inscription : Ateliers sportifs et de loisirs	
• L'Ultra-trail de la Brie des Morin	
TRANSPORT	p.5
• La CC2M encourage la mobilité	
TOURISME ET PATRIMOINE	p.6
• L'Office de tourisme intercommunautaire Provins Tourisme, entre Bassée, Montois et Morin	
• L'itinéraire VTC de la Vallée du Petit Morin	
• L'été au Musée de la Seine-et-Marne	
PETITE ENFANCE ET JEUNESSE	p.7
• La CC2M encourage les actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse	
LE DOSSIER	p.8
NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	
LE DOSSIER	p.9
LES COMPÉTENCES ET SERVICES DE LA CC2M	
LE DOSSIER	p.10
LE BUDGET	
LE DOSSIER	p.11
LES PROJETS DE LA CC2M	
SERVICES AU PUBLIC	p.13
• Maison de Services au Public	
• Focus : Service Assainissement Non Collectif	
CULTURE ET LOISIRS	p.14
• Résidence mission	
• Printemps des Poètes : Afrique !	
• Festival Paroles de Plantes	
NOTRE TERRITOIRE	p.15
• Si on me contactait... La Chapelle-Moutils	
AGENDAS ET CONTACTS	p.16

Numérique

FIBRE OPTIQUE I

Fibre optique : un programme de travaux prévu sur la période 2017-2021

Jean-François Delesalle, vice-président en charge de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Thierry Bontour, vice-président en charge du Développement économique



Cofinancé par l'État, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne et la Communauté de Communes des 2 Morin, le déploiement de la fibre optique est un programme qui s'étale sur la période 2017-2021, sur le territoire des 2 Morin.

Après le déploiement de la fibre optique, Les travaux sont soit réalisés en direct par le syndicat d'aménagement Seine-et-Marne Numérique (affermage), soit délégués à une société extérieure Semafibre 77 (concessif). Les deux cas existent sur le territoire de la CC2M.

Les travaux prévus en 2016 ont pris du retard. Lorsqu'ils seront terminés, trois mois de gel imposés par l'ARCEP sont nécessaires avant la commercialisation. Après le déploiement de la fibre optique, la commercialisation va s'étaler jusqu'en 2021.

Des réunions d'informations seront organisées par secteur, au fur et à mesure du déploiement, afin de vous expliquer la méthode de commercialisation, ainsi que les opérateurs possibles. Notez que le coût de raccordement à l'habitation est pris en charge par Semafibre 77. Les abonnements chez les différents prestataires comprennent la télévision, le téléphone et Internet. De plus amples informations vous seront communiquées très prochainement, sur le site internet de la CC2M www.cc2morin.fr, ainsi qu'après des mairies du territoire.

INTERNET I

À la CC2M : restons connectés !

Mahault Spehar, chargée de l'événementiel

Vous pouvez vous rendre d'ores-et-déjà sur le site internet de la CC2M à l'adresse suivante : www.cc2morin.fr. Il sera complètement finalisé cet été. La CC2M dispose également d'une page Facebook sur laquelle vous trouverez tous les événements organisés sur votre territoire.



PISCINE INTERCOMMUNALE

La saison estivale

2017 est lancée ! Bellot

William Lebel - Responsable du service des sports

Située dans la Vallée du Petit Morin à Bellot (rue de la piscine), la piscine intercommunale Ariel Mignard ouvre ses portes pour la saison estivale du 13 mai au 1^{er} octobre 2017.

HORAIRES D'OUVERTURE	TARIFS
Maï - Juin - Septembre : • Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 16h30 à 19h • Mercredi de 13h à 19h • Samedi - dimanche et jours fériés de 11h à 19h Juillet - Août : • Du lundi au vendredi de 13h à 19h • Samedi et dimanche de 11h à 19h	Adulte : 4,50 € Enfant de 6 ans à 16 ans : 3 € Enfant moins de 6 ans : 1 € Carte de 10 entrées adulte : 35 € - enfant : 20 € (valables 7 jours sur 7) Forfait saison* pour les habitants domiciliés dans la CC2M adulte (45 €) - enfant (25 €) (*valable du lundi au vendredi sauf jours fériés)

Tout au long de l'été, de multiples animations telles que des cours de natation, d'aquagym, des jeux nautiques, des baptêmes de plongée, etc. vous sont proposées par l'équipe de la piscine.

Détails des animations et informations sur la plaquette piscine disponible dans votre mairie, à l'accueil de la Maison de Services aux Publics (La Ferté-Gaucher) et sur le site Internet de la CC2M www.cc2morin.fr. Durant l'été, la piscine est accessible en Transport à la demande (cf. rubrique Transport).

INSCRIPTION

Ateliers sportifs et de loisirs du 10 juillet au 18 août 2017

Durant l'été, en partenariat avec le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural (CDSMR77), la CC2M permet aux jeunes du territoire âgés de 6 à 12 ans et de 13 à 17 ans, de participer à des semaines sportives et de loisirs.

Deux dispositifs sont dans ce cadre proposés : « Activ'Été » pour les 6/12 ans et « Faites du Sport » destinés aux 13/17 ans. Des sports collectifs encadrés par le service Sports de la CC2M ainsi que par des animateurs du CDSMR et un animateur BAFA, sont organisés de 10h à 16h. Des associations sportives viendront par ailleurs proposer des initiations de leur sport (hand-ball, etc.). **Et nouveautés cette année : des activités inédites telles que du Tchouk-ball, du Mountain board, de l'Acrosports... sont ainsi programmées ! Consultez le www.cc2morin.fr pour la programmation par commune.**

Les enfants pourront également s'inscrire à des ateliers de découverte au Musée de la Seine-et-Marne à Saint-Cyr-sur-Morin.

Renseignements et inscriptions :

- Programme complet des activités à retrouver sur le site Internet de la CC2M : www.cc2morin.fr
- Tarifs : 6/12 ans : 30 €/semaine – 13/17 ans : 40 €/semaine.
- Les inscriptions sont limitées à 2 semaines par enfant (certificat médical obligatoire de moins d'un an).
- Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Maison de Services au Public à La Ferté-Gaucher (6, rue Ernest Delbet).
- Contact : 01 64 20 54 72 – w.lebel@cc2m.fr



ULTRA-TRAIL

L'ultra-trail de la Brie des Morin : retour sur l'édition 2017

Pascal Baron - Organisateur de l'Ultra trail

Plus de 1 100 participants se sont donné rendez-vous le 30 avril dernier pour découvrir ou redécouvrir les Trails de La Brie des Morin. 10 compétitions ont été proposées dont les distances variaient de 650 m à 87 km. Même si l'Ultra Trail reste l'épreuve phare de l'organisation, le Trail et la Marche du Tacot Briard de 33 km progressent d'année en année : 550 concurrents rassemblés lors de cette dernière édition.

Les retours des coureurs sont unanimes sur la qualité de l'aspect sportif des courses, mais ils le sont tout autant, voire plus, sur la gentillesse et la disponibilité des 200 bénévoles, ainsi que sur l'intérêt insoupçonné des paysages et des parcours.

Ces compliments et ces remerciements sont à créditer à tous les acteurs qui ont su se rassembler et travailler ensemble autour d'un projet fédérateur, à l'échelle du territoire : les associations, les artistes locaux, les communes, la CC2M, le Département de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France, les écoles, les centres de loisirs, les partenaires privés, les producteurs locaux... Nous vous donnons rendez-vous le dernier weekend d'avril 2018 pour une nouvelle édition des Trails de la Brie des Morin !

La CC2M encourage la mobilité

Charlotte Vié - Chargée de mission Développement local

À LA CARTE

Pensez au transport à la demande

pour vos déplacements quotidiens



Le service de transport Proxibus mis en place par la CC2M en partenariat avec le STIF, le Département de Seine-et-Marne et la société de transport Transdev Darche Gros, sillonne à la demande le territoire des 2 Morin, en direction de points de desserte définis dans le règlement du service.

Fonctionnant du lundi après-midi au samedi après-midi, les deux véhicules de neuf places permettent à tous les usagers de se rendre chaque semaine, à Coulommiers, Rebais, La Ferté-sous-Jouarre et La Ferté-Gaucher. Cet été, une desserte à destination de la piscine de Bellot est mise en place. Modalités de transport :

- Utilisation des titres habituels de transport en Île-de-France : ticket t+, carte d'abonnement (Navigo, Imagin'R, Rubis...).
- Possibilité d'achat d'un ticket à bord du véhicule (2 euros).
- Les usagers de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

Durant l'été, le Transport à la demande dessert la piscine intercommunale de Bellot. Renseignez-vous !

Informations et réservation : 0 800 066 066 (appel gratuit depuis un poste fixe). Règlement intérieur du service dans le véhicule, en mairie, à l'accueil de la Maison de Services au Public à La Ferté-Gaucher et sur : www.darche-gros.fr, www.cc2morin.fr. Consultez-y également les lieux d'achats de vos titres de transport.

SENIORS

La CC2M propose un service de transport à la personne (70 ans et plus)

Destiné aux personnes âgées de plus de 70 ans, ce service de transport géré et assuré par la CC2M, fonctionne uniquement sur réservation.

Toute personne âgée de 70 ans et plus, habitant une commune de la CC2M, peut réserver ce service pour sa propre utilisation, de façon gratuite.

Les utilisateurs doivent être autonomes, car le véhicule n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Assuré sur tout le territoire de la CC2M, ce service permet de prendre en charge les usagers à leur domicile pour les déposer à un point d'arrêt comme suit : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 (sauf le dernier vendredi du mois) en leur permettant de se rendre aux rendez-vous médicaux, faire les courses, etc. à l'intérieur de la CC2M,

mais aussi dans les communes voisines (Coulommiers, Château-Thierry, Boissy-le-Châtel, Montmirail).

Informations et réservation (au plus tard 48h avant le déplacement) : 01 64 65 21 51 lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h / Mercredi de 9h à 12h / Vendredi 9h à 12h et de 14h à 16h



Aire de covoiturage

Une aire de covoiturage, aménagée par la CC2M, est à votre disposition devant le collège de Rebais. Cette station de covoiturage et d'électromobilité est équipée d'une borne électrique, de nombreuses places de parking et de deux rails individuels à vélos.

TOURISME |

L'Office de tourisme intercommunautaire Provins Tourisme entre Bassée, Montois et Morin

Jonathan Wiedemann - Chargé de développement économique et touristique



En application de la loi NOTRe du 7 août 2015, la CC2M exerce, depuis le 1^{er} janvier 2017,

la compétence obligatoire de promotion du tourisme. Cette mission est confiée à l'Office de tourisme intercommunautaire « Provins Tourisme, entre Bassée, Montois et Morin ».

L'ex-CC de la Brie des Morin avait initié une démarche partenariale avec les CC

de la Bassée-Montois et du Proinois sur cette même question au travers d'un guide du visiteur et de la création d'une destination « Brie et Proinois, aux Portes de Paris ».

Ce partenariat se traduit par une collaboration plus étroite avec la fusion pleine et entière des Offices de Tourisme des différentes intercommunalités, donnant naissance à l'Office de Tourisme Intercommunautaire, « Provins Tourisme, entre Bassée, Montois et Morin ».

Cette démarche, innovante en Région Parisienne, doit permettre à notre

territoire de profiter de la large visibilité de Provins, en développant les actions communes et en multipliant des offres touristiques structurantes et complémentaires enclines à améliorer l'attractivité du territoire.

Pour aller plus loin :
www.ferrabotanica.com ;
www.provins.net ;
www.brie-champagne.com

VTC |

L'itinéraire VTC de la Vallée du Petit Morin

Jonathan Wiedemann - Chargé de développement économique et touristique

Faire du vélo, pour certains c'est un loisir, pour d'autres, c'est un art de vivre. Pour la CC2M, c'est ce que nous appelons « les liaisons douces ».

Dans ce cadre, la CC2M s'inscrit dans la volonté du Département de développer les balades à vélo et dans un projet de structuration des liaisons douces, avec les communes voisines. Cela permet aux habitants et aux touristes de découvrir le territoire.

Une boucle ludique est proposée à chacun pour se cultiver en se baladant de Saint-Cyr-sur-Morin à Verdelot. Ainsi, vous découvrirez des éléments de l'histoire de notre territoire briard, de l'ancienne gare de Sablonnières, du travail de l'osier ou de la pierre meulière... Et tant d'autres éléments de notre patrimoine local.

MUSÉUM |

L'été au musée de la Seine-et-Marne

Évelyne Baron - Conservatrice en chef du Patrimoine, cheffe d'établissement - Musée départemental de la Seine-et-Marne



Cet été, le musée de la Seine-et-Marne situé à Saint-Cyr-sur-Morin, propose une programmation pour les petits comme pour les grands !

Jusqu'au 30 juillet, il est encore possible de visiter l'exposition « Souvenirs mécaniques » qui présente 50 maquettes agricoles réalisées par Casimir Kraszewski, ouvrier agricole. L'exposition consacre une large place à l'expérimentation et est adaptée au jeune public.

Consultez la programmation estivale :

Dimanche 9 juillet 2017 : Journée « Savoir-faire et Nature au pays de la meulière »

Dimanche 23 juillet : À la recherche de l'objet disparu (Chasse au trésor) - à 15h

Mercredi 26 juillet : Journée Laine et plantes tinctoriales

Dimanche 6 août : Promenade biodiversité à 15 h

Dimanche 20 août : Mène l'enquête chez Pierre Mac Orlan (Cluedo) - à 15h



Renseignements et réservations :
 01 60 24 46 00 ou
mdsm@departement77.fr ;
www.musee-seine-et-marne.fr

La CC2M encourage les actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse

RAMi |

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Itinérant (RAMi)

Laura Weigert - Coordinatrice des Services de la petite enfance



En janvier 2017, la fusion des deux Communautés de communes : « La Brie des Morin » et « Le Cœur de la Brie » a permis aux deux RAM déjà existants sur le territoire, de n'en faire qu'un seul.

Il est doté de trois extensions correspondant à des secteurs précis (consultables sur www.cc2morin.fr). Trois éducatrices de jeunes enfants y accueillent les assistantes maternelles et les enfants sur des ateliers d'éveil et de jeu, en matinée et selon un planning consultable sur le site internet CC2M. Le Relais d'Assistants Maternelles : s'adresse aux parents, aux futurs parents, aux assistant(e)s maternel(le)s et bien sûr aux enfants !

Plus de renseignements ?
 N'hésitez pas à contacter le RAMi !
 - Extensions 1 et 2 :
 Rebais 01 64 03 29 43
 Patricia Durand ram@cc2m.fr
 Angélique Morel ram2@cc2m.fr
 - Extension 3 : La Ferté-Gaucher
 Clémence Deloisy ram3@cc2m.fr
 ou 01 64 65 84 25

LAEP |

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) Le Tilleul

Aude Lénik - Accueillante du LAEP



Vous souhaitez partager un moment de jeu avec votre enfant ? Que votre enfant se socialise en douceur ? Vous voulez rencontrer d'autres familles pour échanger sur vos « soucis de parents » ?

Bienvenue au Lieu d'Accueil Enfants-Parents Le Tilleul. Ce service mis en place par la CC2M, en partenariat avec la CAF et le Département de Seine-et-Marne, vous accueille 4 matinées par semaine de 9h à 11h30, sans inscription, pour le temps que vous souhaitez.
 Lundi, jeudi, vendredi : 145, rue de l'Arquebuse à Rebais / mardi et vacances scolaires : rue de Monflageol à Villeneuve-sur-Bellot

Les tout-petits et leurs familles sont invités à venir découvrir de nouvelles histoires ! Retrouvez-nous pour un moment convivial, en famille autour des livres !

Prochaine séance à Verdelot : rendez-vous au Jardin du Point du Jour le 4 Juillet à 17h30 pour une séance-lecture « Goûter à l'ombre des livres... »

Contacts et Renseignements :
laep@cc2m.fr - 07 85 19 69 02

HALTE-GARDERIE |

« Au Paradis des P'tits Cœurs »

Michelle Boncœur - Directrice de la Halte-garderie



Ce service de la CC2M destiné aux enfants de 4 mois à 3 ans, est situé à La Ferté-Gaucher, rue du Champ de foire. La Halte-garderie accueille 12 enfants par jour, du lundi au vendredi de 8h45 à 17h.

Chaque enfant peut être accueilli dans cet espace ludique, de quelques heures jusqu'à 3 demi-journées par semaine. L'équipe est composée de professionnelles : une infirmière, une auxiliaire de puériculture et une auxiliaire petite enfance.

À la Halte-garderie « Au paradis des P'tits Cœurs », nous mettons l'enfant au centre de notre projet pédagogique : en respectant le rythme de chacun, en proposant des jeux en accès libre et des petits ateliers, notre équipe accompagnera votre tout-petit dans son développement et sa route vers l'autonomie.

Des places sont actuellement disponibles pour le mois de septembre 2017, n'hésitez pas à contacter l'équipe au 01 64 20 35 91 – haltegarderie@cc2m.fr

Notre Communauté de Communes

Elsa Gaudin - Responsable du service Communication et Culture

LE TERRITOIRE I

La Communauté de Communes des 2 Morin : une collectivité jeune

Créée au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes des 2 Morin (CC2M) issue de la fusion des Communautés de Communes de la Brie des Morin et du Cœur de la Brie, regroupe 31 communes, représentant une population de plus de 26 000 habitants :

Bellot
Boitron
Chartronges
Choisy-en-Brie
Doue
Hondevilliers
Jouy-sur-Morin
La Chapelle-Moutils
La Ferté-Gaucher
La Trétoire
Lescherolles
Leudon-en-Brie
Meilleray
Montdauphin
Montenils
Montolivet
Orly-sur-Morin
Rebais
Sablonnières
Saint-Barthélemy
Saint-Cyr-sur-Morin
Saint-Denis-lès-Rebais

Saint-Germain-sous-Doue
Saint-Léger
Saint-Mars-Vieux-Maisons
Saint-Martin-des-Champs
Saint-Ouen-sur-Morin
Saint-Rémy-de-la-Vanne
Saint-Siméon
Verdelot
Villeneuve-sur-Bellot

La CC2M associe 31 communes membres au sein d'un espace de solidarité, l'objectif étant d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace :

- favoriser le développement économique afin de maintenir et développer l'emploi sur le territoire,
- créer et renforcer l'identité territoriale de la CC2M en s'appuyant sur son caractère rural,
- favoriser et améliorer l'accès de l'ensemble des habitants aux services et équipements du territoire intercommunal,
- préserver et mettre en valeur l'environnement et le cadre de vie,
- faciliter la mutualisation des moyens.

La Communauté de Communes des 2 Morin au 1^{er} janvier 2017

LÉGENDE

- Communes de plus de 1 000 habitants
- Communes dont le nombre d'habitants est compris entre 500 et 1 000
- Communes dont le nombre d'habitants est compris entre 200 et 500
- Communes de moins de 200 habitants



LISTE I

Composition et organisation de la CC2M

La Communauté de Communes est constituée d'un bureau composé du Président, de 9 vice-présidents et de 5 élus communautaires.

Le Conseil communautaire, qui est l'organe délibérant, est composé de 50 conseillers représentant les 31 communes. Le 4 janvier 2017, le premier Conseil communautaire s'est réuni à Rebais. Le Conseil a notamment procédé à l'élection du Président, des vice-présidents et des membres du bureau. José DERVIN, Maire de La Trétoire, a été élu Président de la CC2M.

Les vice-présidents de la CC2M sont les suivants :

- 1^{er} vice-président en charge du tourisme : Yves JAUNAUX, Maire de La Ferté-Gaucher, Conseiller départemental
- 2^{ème} vice-président en charge de l'aménagement du territoire et urbanisme : Jean-François DELESALLE, Maire de Doue
- 3^{ème} vice-président en charge du développement économique : Thierry BONTOUR, Maire de La Chapelle-Moutils
- 4^{ème} vice-président en charge de l'assainissement, eau, environnement et traitement des déchets : Rémy LEMOINE, Maire de Verdelot
- 5^{ème} vice-président en charge de la mutualisation, travaux, équipements sportifs : Daniel TALFUMIER, Conseiller municipal de Choisy-en-Brie
- 6^{ème} vice-président en charge de la culture et patrimoine : Dominique LEFEBVRE, Maire de Sablonnières
- 7^{ème} vice-président en charge de la petite enfance, enfance, jeunesse et sport : André TRAWINSKI, Maire de Chartronges
- 8^{ème} vice-président en charge du social, santé et services à la personne : Germain TANIÈRE, Maire de Rebais
- 9^{ème} vice-président en charge de la mobilité et du transport : Michel ROCH, Maire de Saint-Barthélemy

Cinq autres membres complètent le bureau :

- Édith THÉODOSE, Maire de Saint-Cyr-sur-Morin
- Lysiane GERMAIN, Maire de Saint-Martin-des-Champs
- Patrick PETTINGER, Maire de Saint-Mars-Vieux-Maisons
- Nathalie MASSON, Maire adjointe à La Ferté-Gaucher
- Luc NEYRINCK, Maire de Jouy-sur-Morin

COMPÉTENCES I

Les compétences de la CC2M

Allan Perrochon - Responsable des Services Administratifs

La Communauté de Communes des 2 Morin exerce des compétences qui lui permettent, entre autres, d'agir directement sur l'organisation du territoire et son développement.

Ainsi, les compétences obligatoires sont les suivantes :

- Aménagement de l'espace pour des conduites d'intérêt communautaire
- Développement économique et touristique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et élimination des déchets ménagers et assimilés

Elle exerce également des compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Construction, entretien, fonctionnement des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire sur les communes de l'ancienne CCBM
- Assainissement sur les communes de l'ancienne CCBM
- L'eau

- Création et gestion de Maisons de Services Au Public et définition des obligations de service public y afférentes
- Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations

Enfin, elle exerce des compétences facultatives suivantes :

- Construction et gestion de la gendarmerie de Rebais

Service proposé aux communes :

- Mutualisation

SERVICES I

Les services de la CC2M

Pour mettre en œuvre toutes ces compétences, la Communauté de Communes dispose de services.

En effet, 38 agents travaillent au sein de la CC2M répartis dans les services suivants :

- Financier et comptable : 2 agents
- Communication, culture et patrimoine : 2 agents
- Petite enfance : 9 agents
- Sport : 2 agents
- Urbanisme : 2 agents

- Développement territorial : 4 agents
- Technique / Travaux / Mutualisation / Assainissement / Espaces Verts : 10 agents
- Ordures ménagères : 4 agents
- Enfin, 3 responsables sont chargés de coordonner l'ensemble de ces services.

Ces services sont situés sur trois lieux :

- Le siège social : 1, rue Robert Legravérend - Contact : 01 64 65 21 51 - accueil@cc2m.fr
- La MSAP (Maison de Services Au Public) :

6, rue Ernest Delbet à La Ferté-Gaucher - Contact : 01 64 20 54 72 - msap@cc2m.fr

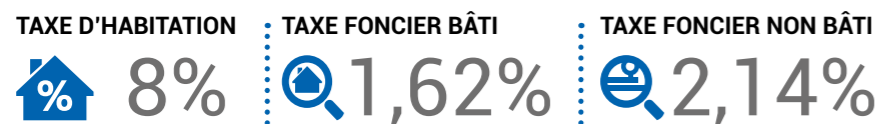
- Le Centre d'Activités du Rond-point (CARP) : 9, avenue Jean de la Fontaine à Rebais



Le Budget de la CC2M

Sandrine Pommier - Responsable financière

Lors du Conseil communautaire, les budgets de la CC2M ainsi que les taux des ménages et entreprises ont été votés en assemblée le 23 mars 2017.



soit au titre de 2017 pour l'ex territoire ex-CCCB :
20,23%
et pour l'ex territoire ex-CCBM :
18,37%

LE TAUX DES MÉNAGES

Toute fusion d'intercommunalité rend inévitable le lissage des taux des ménages. Vos élus ont fait le choix lors des réunions de travail en amont de ne pas impacter de hausse aux contribuables (autres que la hausse de la valeur locative prévue par le service des impôts). Pour ce faire, il a été demandé aux 31 communes de baisser leurs taux communaux. En contrepartie, la CC2M s'est engagée à reverser à chaque commune, la fiscalité nécessaire pour ne pas appauvrir celles-ci.

Budgets et projets La CC2M fonctionne avec 4 budgets :

1 Le **budget principal** voté en section de fonctionnement pour 7 873 577,16 € est dédié aux charges du personnel (22%), aux versements en faveur des communes membres (45%), au financement de ses projets et au fonctionnement des services et infrastructures transférées par les communes (16%).

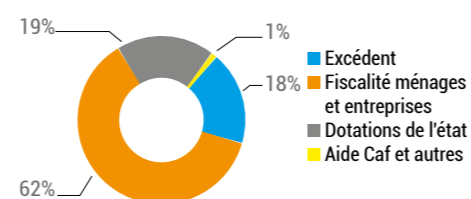
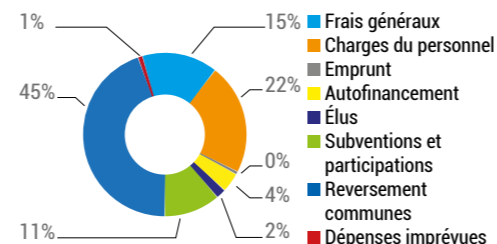
La section d'investissement permettant des nouveaux projets ou réhabilitations d'infrastructures, a été votée pour **5 909 440,04 €**, pour financer le remboursement en capital des emprunts (212 000 €, des restes à réaliser des travaux de l'année passée (2 000 000 €), et de nouveaux projets tels que la fibre optique (410 000 €), un ALSH et Multi-accueil...

Fibre optique : la participation de la CC2M envers le syndicat en charge de la mise en place de la fibre optique sera financée par l'emprunt pour 410 000 € pour 2017.

ALSH et multi-accueil : ce projet respecte la politique des 60% de subventions, 20% de fonds propres, 20% d'emprunt, du Président. En effet ce projet d'environ 2 900 000 € est financé par 1 737 000 € d'aides (dont 1 020 000 € de l'État et le reste par le Département et la CAF), 580 000 € d'emprunt et 580 000 € de fonds propres.

2 Le **budget SPANC** (Assainissement non Collectif) s'équilibre entre les dépenses liées aux travaux de mise en conformité des installations chez le particulier qui le souhaite et les recettes provenant des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Département et de la Région et de la part restant à la charge du propriétaire.

3 Le **budget des Ordures Ménagères** fonctionne avec la Taxe des Ordures Ménagères essentiellement reversée aux SMICTOM pour les 24 communes gérées par ce syndicat, le SMETOM GEEODE pour la commune de Meilleray et au sein de la CC2M pour 6 communes.



4 Le **budget du Centre d'Activités du Rond-Point** (lieu situé à Rebais) fonctionne en grande partie par le versement de loyers par le SIANE et des entreprises. Les travaux de réhabilitation des lieux ont été financés pour 40% par le Département et par 60% en fonds propres de l'ex-CCBM.

Les projets de la CC2M

Allan Perrochon - Responsable des Services Administratifs

LOISIRS I

Réhabilitation de la base de canoë-kayak de Verdelot (2018)

La base de canoë-kayak de Verdelot est la seule base de Seine-et-Marne à avoir le label Point Canoë Nature. Elle accueille également des sportifs handisports. De plus, le club participe à des compétitions inscrites au niveau régional et au niveau national. Elle accueille divers organismes tels qu'un club sportif, des Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) et des organismes sportifs venant de l'ensemble de la région Île-de-France, des établissements scolaires, etc.

Les locaux demandent une réhabilitation et une mise aux normes importantes. C'est pourquoi, au vu de l'importante



notoriété de l'équipement et du besoin de réhabilitation, la CC2M a pour projet de réaliser les travaux suivants :

- extension concernant la construction de locaux neufs à usage administratif, associatif, sanitaire et d'accueil de groupe,

- réhabilitation d'anciens locaux pour le stockage des bateaux et des matériels. Cette réhabilitation permettra à la base de canoë-kayak de se singulariser en termes d'offre touristique en Île-de-France.

SANTÉ I

Le pôle santé à La Ferté-Gaucher (2018)



Le territoire de la CC2M est identifié comme zone déficitaire en médecine générale par l'Agence Régionale de Santé (ARS). La création d'une structure d'exercice collectif constituerait un réel

atout pour la CC2M. Elle permettrait d'une part, d'améliorer l'offre de soins proposée à la population, mais aussi de renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.

Une étude de faisabilité réalisée en 2016 a permis de mobiliser des professionnels de santé (3 médecins généralistes et 1 kiné), pour qu'un projet de pôle de santé pluridisciplinaire puisse émerger.

Les professionnels de santé ont déjà commencé à réfléchir sur une organisation dans le futur pôle santé.

La CC2M a donc pour projet de construire un pôle santé composé de neuf cabinets. Objectif : garantir aux professionnels de santé un confort de travail dans un équipement neuf et attractif. Pour couvrir tout le territoire, une étude de maillage sera nécessaire.

Les projets de la CC2M (suite)

ENFANCE I

Le Multi-accueil et l'Accueil de Loisirs sans Hébergement à La Ferté-Gaucher (ALSH) (2018)



LE MULTI-ACCUEIL

Actuellement, la structure de la Halte-garderie de La Ferté-Gaucher n'arrive plus à répondre aux besoins de la population. En effet, la demande d'accueil collectif régulier est de plus en plus fréquente et aujourd'hui non couverte sur le territoire. Ce constat est d'autant plus vrai que depuis le 1^{er} janvier 2017, avec l'agrandissement du territoire, le service

de la Halte-garderie paraît inadapté au vu de la demande de la population totale. Son agrandissement qui s'inclut dans le cadre du projet de multi-accueil, permettra d'accueillir au maximum 40 enfants pour la population de la CC2M. **Une structure multi-accueil est un lieu d'accueil collectif destiné aux enfants préscolaires, dès l'âge de 3 mois. Il regroupe à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel.** Le multi-accueil a pour rôle de pallier au mieux l'absence des parents mais sans s'y substituer. Il s'agit également d'un lieu permettant à l'enfant de découvrir la vie en collectivité et dont l'équipe d'encadrement s'appuie sur un projet éducatif. Le projet répond aux besoins des différentes tranches d'âges avec des espaces spécifiques dédiés aux ateliers

éducatifs (musique, salle de motricité, ludothèque, bibliothèque, etc.).

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Un ALSH est une structure de loisirs éducatifs pour les enfants scolarisés. Une partie du bâtiment sera utilisée par l'association « Familles Rurales » qui gère actuellement l'ALSH de la Ferté-Gaucher. La capacité d'accueil de cette partie du bâtiment est de 70 enfants. Les autorisations d'urbanisme et les financements ayant été obtenus, les travaux pourront rapidement commencer.

SPORT I

Réhabilitation du gymnase de Villeneuve-sur-Bellot

Le gymnase de Villeneuve-sur-Bellot accueille les collégiens de Villeneuve-sur-Bellot et quelques clubs sportifs du territoire.

L'état de cet équipement limite la participation des clubs sportifs et des événements organisés sur le territoire. Les élus de la CC2M ont donc comme objectif de réhabiliter ce gymnase pour accueillir dans de meilleures conditions, les collégiens et les clubs sportifs.

TRAVAIL I

Le Télécentre

Une grande partie de la population de la CC2M, travaille en dehors du territoire. Un Télécentre pourrait permettre à cette population d'exercer son activité professionnelle à proximité de son lieu de résidence.

En 2013, une étude d'impact menée par le cabinet LBMG avait révélé qu'il était tout à fait opportun de construire cette structure sur le territoire de la CC2M, en y intégrant un volet formation. Une nouvelle étude devra confirmer le projet.

SERVICES I

Maison de Services Au Public (MSAP)

Allan Perrochon - Responsable des Services Administratifs

Situé à La Ferté-Gaucher et géré par la CC2M, cet espace d'informations et de renseignements assure diverses permanences offrant des services aux administrés du territoire.

La labellisation de cet équipement intercommunautaire a eu lieu en septembre 2016. Ainsi, les services accueillis sont les suivants :

- Point d'accueil CAF
- Point d'accueil Pôle emploi
- Information et accès aux droits sociaux (permanence de la Maison Départementale des Solidarités (MDS) (aide sociale et puéricultrice) et présence d'un Point Conseil Social)
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (retraite)
- Permanence de la PMI (Protection Maternelle Infantile). Ouverte le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi de chaque mois
- AVIMEJ (aide aux victimes et médiation judiciaire, permanence d'un médiateur, conseiller juridique de l'association)
- Aînés ruraux
- CRAMIF (service social de la Sécurité Sociale)

- Permanence de la Mission Locale pour la formation et l'emploi
- Aide et soutien à domicile (association Centre 77)
- Association de lutte contre l'analphabétisme
- La Balise (lutte contre les addictions)

La MSAP accueille également les locaux de l'école de musique, la « banque alimentaire » (commune de La Ferté-Gaucher) et certains syndicats (SAGE des Deux Morin, Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut Morin, Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire pour le collège). La guidance infantile, implantée depuis 2001 à La Ferté-Gaucher, propose un soutien psychologique aux enfants le nécessitant. Enfin, l'ADMR Choisy-en-Brie propose une permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 9h à 12h (sauf juillet et août).

Contacts : 01 64 20 54 72 – msap@cc2m.fr



FOCUS I

Service Assainissement non collectif (ANC)

Christelle Angot - Chargée du service Assainissement non collectif

Ce service propose aux particuliers du territoire de l'ancienne CCBM, des programmes de réhabilitation des installations d'assainissement individuels non conformes.

Ces réhabilitations sont étudiées, commune par commune, suivant un programme pluri-annuel. Les particuliers ont la possibilité d'obtenir des subventionnements de la part de l'Agence de l'Eau, du Département et de la Région.

Renseignements : 01 64 65 21 51 c.angot@cc2m.fr

RENCONTRES ARTISTIQUES |

Résidence mission : la CC2M accueille des artistes

Anne Canon - Chargée de Communication et Culture / Éric Gandré - Responsable de projets Scènes Rurales à Act'Art



La Communauté de Communes des 2 Morin, en accord avec la DRAC Île-de-France et Act'Art, accueille des artistes issus du spectacle vivant, pour puiser

l'énergie créative de ses habitants, afin d'inventer de nouveaux échanges.

Nadine Beaulieu et Marie Doiret, danseuses et chorégraphes, vont à la rencontre des habitants du territoire de la CC2M pour leur proposer des « gestes artistiques » sous forme de spectacles, impromptus, jeux chorégraphiques et participatifs, conférences ludiques, concertations publiques et balades « artistiques ou sportives ». Elles invitent les publics de tous les âges à les rejoindre un peu partout où elles se posent. Vous serez peut-être surpris de les retrouver sur votre chemin et sur les lieux de vos déplacements quotidiens...

Les enjeux de cette résidence-mission sont de :

- permettre au plus grand nombre d'appréhender la création contemporaine en provoquant la rencontre avec une démarche artistique forte, en lien avec un réseau de lieux, d'établissements, d'associations des 2 Morin (Musée Départemental de la Seine-et-Marne, Le Jardin du Point du Jour, collèges, maisons de retraite, etc.).
- solliciter l'esprit critique des habitants par le biais de discussions et d'échanges, mais aussi, mettre en place une éducation artistique associant toutes les générations du territoire.

POÉSIE |

Printemps des Poètes : Afrique !

Dominique Lefèbvre - Vice-Président à la CC2M, en charge de la culture et du patrimoine

Cette année, Le Printemps des Poètes organisé par la CC2M, du 11 au 20 mars 2017, a permis de proposer une variété de moments spectaculaires sur le thème « Afriques » en plusieurs lieux du territoire.

À Saint-Cyr-sur-Morin, l'atelier théâtre de la Chanterelle présentait un ballet poétique de contes africains : beau succès devant les carnavaliers de Familles Rurales. Saluons la belle programmation du musée départemental des 18 et 19 mars, avec le concert « African variation », duo instrumental, devant une salle comble ainsi que les lectures de Frédérique Bruyas sur des textes de « femmes de lettres africaines ».

À Meilleray, Bernard Ascal, nous délivrait un beau récital de poèmes africains « de Tananarive à Port-au-Prince », ponctué d'explications sur le mouvement parisien de la négritude, de Léopold Sédar Senghor à Aimé Césaire. À La Ferté-Gaucher, la terrasse du café Le Fertois était le théâtre d'une animation haute en couleur de musiques et de danses africaines et de

flashes poétiques dits par le groupe théâtral de l'association des Troubadours. Deux spectacles étaient proposés aux enfants : à Rebaix, les contes du mangeur de figues, pendant le salon des écrivains et à La Ferté-Gaucher, pour les plus petits, le bal de la Savane par la compagnie du théâtre Do-ré, dans la salle Peyrefitte. Le musée de la Seine-et-Marne, les associations de théâtre de La Chanterelle et des Troubadours, Lire en Brie, partenaires de la CC2M ont largement contribué au succès de la manifestation qui a permis de prendre la mesure de l'influence des cultures africaines dans notre culture occidentale.



FESTIVAL |

Festival Paroles de Plantes : Nature au sein des 2 Morin !

Mahault Spehar - Chargée de l'événementiel

Les 13 et 14 mai 2017, la CC2M a organisé la 2^{ème} édition du festival Paroles de Plantes à La Ferté-Gaucher (parc Forgeard).

Près de 5 000 visiteurs ont pris part aux différentes animations sur le thème des végétaux : parcours pieds-nus, découverte à l'aveugle, sculptures végétales, mais aussi randonnées pédestres, géocaching, concours photos, contes... Les visiteurs ont également pu se restaurer sur place, découvrir des artisans et des producteurs du territoire (miels, cidres, pépinières, décorations pour le jardin et la maison,

etc.) et tout simplement flâner dans ce parc arboré. La CC2M tenait à remercier chaleureusement les bénévoles et partenaires qui ont fait de cette fête des plantes un événement incontournable ! Rendez-vous l'année prochaine pour une troisième édition !



LOCALITÉ |

Si on me contait... La Chapelle-Moutils

Thierry Bontour - Maire de La Chapelle Moutils et vice-président à la CC2M en charge du Développement économique

SON HISTOIRE, SON PATRIMOINE

La première mention écrite connue de la localité remonte à 1135 : on parlait alors du domaine dit de « La Chapelle-sur-Morin ».

Il faut attendre 1380 pour découvrir l'association « La Chapelle de Véronge » qui deviendra « La Chapelle Véronge ». C'est en 1973 que les communes de Moutils et de La Chapelle Véronge se regroupent pour devenir « La Chapelle Moutils », sous forme d'une association simple.

Aujourd'hui, La Chapelle-Moutils comporte deux bourgs et 20 hameaux pour 440 habitants, sur une surface de 1890 hectares et une longueur de voirie communale de 20 kilomètres. Les habitants sont les Monacapelloises et les Monacapellais.

Traversée par le Grand Morin avec deux affluents : le ru de Vorain et le ru de Drouilly. Le territoire, composé de deux plateaux et marqué de cette vallée profonde du Grand Morin, est le secteur le plus encaissé de la vallée avec une altitude variant de 120 mètres à plus de 195 mètres au point culminant. Commune à caractère rural, à l'activité

agricole dominante, alliant la polyculture, l'élevage laitier et bovins allaitant, en passant par deux pensions pour chevaux et un élevage d'alpagas. Ne disposant pas de commerce, seule la boulangerie de Meilleray, par sa tournée quotidienne, est présente.

La Commune est riche de son patrimoine : l'église Saint-Antoine, Saint-Sulpice, datant du XII^{ème} et du XIII^{ème} siècle, avec sa tour carrée, elle domine largement le village. À Moutils, l'ancien prieuré et les restes de l'église, ornent la place. La ferme de Véronge, datant des Templiers, la roue d'un ancien pressoir en pierre décore le centre de La Chapelle. Deux lavoirs restaurés, celui de Marchais et de La Chapelle, complètent ce patrimoine.

DES ATOUTS TOURISTIQUES...

De nombreux atouts touristiques se cachent à La Chapelle-Moutils : le parcours le plus important du Vélo Rail du Haut Morin, métamorphosé en Ferra Botanica, la pêche dans le Grand Morin, la mise en lumière de l'église et l'aménagement paysager du presbytère, devenu maison des associations.

À proximité, le centre équestre "La Crinière dans le vent" est situé aux Thénrières. On retrouve par ailleurs des chambres d'hôtes à Puisseleau et une salle de réception à Véronge.

LA VIE MONACAPELLOISE

Sur le plan scolaire, La Chapelle-Moutils accueille trois classes dans le cadre du regroupement pédagogique de Meilleray, Saint-Martin-des-Champs, Lescherolles et La Chapelle-Moutils. De plus, le restaurant scolaire du regroupement est implanté à La Chapelle-Moutils.



Agenda et contacts

DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS	CONTACT
2017	Résidence mission Nadine Beaulieu	Sur le territoire de la Communauté de communes des 2 Morin (CC2M)	Act'Art CC2M	CC2M
Ouverture du 1 ^{er} avril au 1 ^{er} octobre 2017	Ferra Botanica – Vélorail à La Ferté-Gaucher	Accessible depuis l'Office de Tourisme de La Ferté-Gaucher puis via un sentier à parcourir en petit train touristique, le parcours se poursuit en vélorail à partir de la gare de Lescherolles	Provins Tourisme, entre Bassée, Montois et Morin	www.ferrabotanica.com 01 64 04 06 68
Tous les lundis à Rebaix, tous les mardis à La Ferté-Gaucher	Cours d'alphabétisation pour lutter contre l'illettrisme	À Rebaix à l'Espace de formation, 5 place du Marché. À La Ferté-Gaucher à la Maison de Services au Public, 6 rue Ernest Delbet	Association PEP 77	Responsable Sylvie Hérisson 01 64 20 65 02
Dimanche 2 juillet 2017	Bal country	Hall couvert de Choisy-en-Brie	Les Jeunes d'Autrefois	jeunes.dautrefois77@orange.fr
Mardi 15 août 2017	18 ^{ème} Foire du Chien d'Août	La Ferté-Gaucher, Place du Général de Gaulle	Brie Sport Organisation	bsomlefort@yahoo.fr 01 64 20 11 42
Dimanche 20 août 2017	Festival Traditions Terroirs Thème : Le Moyen Âge et la chasse	Saint-Barthélémy	Provins Tourisme, entre Bassée, Montois et Morin	01 64 65 47 44
Samedi 9 septembre 2017 à 20h30	Festival Grange Chanson française d'aujourd'hui 1 ^{ère} partie : Jules Nectar 2 ^{ème} partie : Danny Buckton Trio	Ferme du Domaine à Sablonnières	La Chanterelle	01 64 04 94 40
Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017	Journées européennes du Patrimoine Contes, visites, Soupe-opéra, dedicaces, chasse au trésor (6-12 ans), expos, ventes de livres... Programmation prochainement en ligne sur le site www.cc2morin.fr	Saint-Cyr-sur-Morin - Église - Musée Départemental de la Seine-et-Marne - Maison Mac Orlan - Auberge de l'œuf dur	Association Terroirs Musée Départemental de la Seine-et-Marne Commune de Saint Cyr-sur-Morin	Mairie : 01 60 23 80 24 Musée : 01 60 24 46 00 www.musee-seine-et-marne.fr Terroirs : 01 60 24 80 08 www.terroirs77.fr
Samedi 30 septembre et dimanche 1 ^{er} octobre 2017	Exposition photos Thème : « De la Brie...et d'ailleurs »	La Trétoire	Salle polyvalente	Association Patrimoine de La Trétoire et ses Hameaux 01 64 20 94 09

Nous joindre...

Siège social de la CC2M
1 rue Robert Legravérend - 77320 La Ferté-Gaucher
Tél. : 01 64 65 21 51
accueil@cc2m.fr

Site Internet : www.cc2morin.fr

Pour recevoir toutes les actus de la CC2M, abonnez-vous à la newsletter : <http://www.cc2morin.fr/newsletter>
Page Facebook : /Communauté de Communes des 2 Morin

Bulletin d'informations Intercommunales de la Communauté de Communes des 2 Morin ■ Trimestriel gratuit ■ Distribué par nos soins ■ Tirage à 13 800 exemplaires ■ Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2017 ■ Directeur de publication : José Dervin ■ Comité de rédaction et de lecture : José Dervin, Dominique Lefebvre, Liliane Rozec, Lysiane Germain, André Trawinski, Thierry Bontour, Hélène Berge, Chantal Renaud, Régine Herbet, Daniel Bonhomme, Raphaël Laurent, Renée Chabrilanges, Joël Racinet, Anne Canon, Elsa Gaudin ■ Toute reproduction, même partielle est interdite ■ Ne pas jeter sur la voie publique.

CC2Morin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES